



Harcèlement au travail en tant que pigiste, mes droits ?

Par **Lali**, le **11/05/2011** à **00:42**

Bonjour, j'ai lu votre site avec grand intérêt sur le harcèlement au travail. Je cherche des renseignements sur la protection des travailleurs pigistes qui travaillent en équipe sous la direction d'un producteur mais qui ne sont pas des salariés au sens juridique. Je m'explique.

En tant que travailleur autonome, pigiste, dans le milieu des communications, j'ai été forcé de mettre fin à mon contrat pour cause de harcèlement infligé par un de mes collègues sur l'équipe de travail. Ce collègue en question, se sachant toujours appuyer par la productrice, était mécontent que je sois la personne mandatée pour faire ce travail. Lorsque la productrice m'a engagé elle s'était engagée à appuyer mes besoins et mon travail. Paroles qu'elle-même ne pas tenue au fil du contrat privilégiant les demandes de ce sous-chef d'équipe. Il a usé de sa position favorable pour me faire travailler dans des conditions exécrables, pour finir au bout de quelques semaines par me demander de "choisir" de rompre mon contrat à son profit, m'inculpant de facteur anxiogène pour l'équipe. Je fus donc amené à rompre mon contrat sous les dires du collègue manipulant la productrice contre moi, mais sans qu'elle-même cherche à me contacter de vive voix, un simple mail. J'ai signé une rupture officielle qui ne me donnait droit à aucune réclamation financière, ni offre de quoi que ce soit. Ce qui, dans ce cas, était mieux pour ma santé, mais très mauvais pour ma réputation, déjà salie par ce collègue et par les autres personnes venant me remplacer dans l'histoire.

J'ai eu par la suite une discussion avec cette productrice, sur son insistance, parce qu'elle a pris conscience que quelques personnes, de bonnes ressources pour ses projets, ayant vécu le même traitement avec ce collègue, ne lui font plus confiance et menacent en quelque sorte sa propre réputation.

Je travaille dans un milieu où les contrats se signent sur une réputation. Je crois aussi avoir affaire à une divergence philosophique sur la manière d'obtenir des résultats "the show must go on", oui mais... Je ne pense pas pouvoir tirer partie de cette histoire au niveau financier, mais je cherche à savoir comment je peux obtenir réparation morale ?

Peut-être

pouvez-vous m'aider ?
Merci, bien à vous.